

Mode A : Inscription à HUBTIMIZE assisté via INFRAS

Pourquoi opter pour la PA EsaLink (Hubtimize) ?

EsaLink est une société spécialisée dans l'EDI et la dématérialisation depuis plus de quinze ans, immatriculée officiellement comme Plateforme Agréée par la DGFIP en décembre 2025. Sa PA s'appelle Hubtimize e-Invoicing.

Depuis l'annonce de la réforme, plus de **150 Plateformes Agréées** ont vu le jour — s'engager sans discernement n'était pas envisageable. Plutôt que de vous orienter vers le premier opérateur venu, **InfraS** a retenu trois critères rigoureux :

- **Une interopérabilité démontrée avec Dolibarr** — non pas des promesses commerciales, mais des flux réels éprouvés de bout en bout (émission, réception, e-reporting) avec le module communautaire conforme à la norme AFNOR XP Z12-013.
- **L'absence de toute dépendance** — API normalisée AFNOR, réversibilité contractuelle et archives restituables : vous demeurez libre de partir à tout moment.
- **Une maîtrise durable des coûts** — grâce à la mutualisation des volumes de la communauté open source au sein de l'association [PDP Libre](#), dont InfraS est membre distributeur.

Il en résulte le choix de la PA Esalink (plateforme Hubtimize), retenue à l'issue de tests en conditions réelles et d'une négociation collective. Vous pouvez en bénéficier dès aujourd'hui : notre offre est détaillée ci-dessous.

Audit de votre installation <i>Dolibarr</i>	Mise en conformité Factur-X	Formation et support continu
Nos experts : • Analysent votre configuration actuelle • Cartographient vos flux de facturation • Identifient précisément les écarts à combler pour répondre aux exigences de la réforme	• Paramétrage de Dolibarr pour émettre et recevoir des factures au format structuré (Factur-X, UBL, CII) • Accompagnement dans le choix de votre Plateforme Agréée et interfaçage technique complet	• Sessions pratiques pour vos équipes comptabilité, ADV et achats • Hotline francophone dédiée • Documentation adaptée à vos processus internes

Un partenariat solide, conçu pour Dolibarr

Esalink (solution Hubtimize) figure parmi les toutes premières Plateformes Agréées définitivement immatriculées par la DGFIP (décembre 2025). Forte de plus de quinze années d'expertise en échanges de données informatisés (EDI), elle est également la première PA éprouvée en conditions réelles avec **Dolibarr**.

PDP Libre (association loi 1901) regroupe les volumes de l'ensemble de ses membres distributeurs : plus la communauté s'élargit, plus le tarif unitaire diminue — au bénéfice de tous.

InfraS distribue cette solution sous le label « Compatible PDP Libre » et demeure votre interlocuteur unique.

- E-invoicing et e-reporting conformes à la réforme française
- Échanges avec toutes les autres PA et le portail public
- Cycle de vie complet de la facture (statuts, rejets, suivi)
- API normalisée AFNOR : pérennité et réversibilité garanties
- Module **Dolibarr** développé par la communauté, à laquelle **InfraS** contribue activement

Votre mise en service, en cinq étapes

:

1. Signature du contrat

Un contrat clair : tarification au document traité, conditions particulières et accord de traitement des données (RGPD) intégrés. La signature ne prend que quelques minutes.

2. Dossier d'identification (KYC)

Le dossier d'identification vous est transmis dès la signature du contrat. Vous le complétez à l'aide de quelques pièces (voir la liste ci-dessous) ; nous vous accompagnons à chaque étape, la vérification réglementaire étant assurée par Esalink.

3. Configuration du module **Dolibarr**

Nous installons et paramétrons le module sur votre instance, puis validons les flux (émission, réception, e-reporting) en environnement de préproduction.

4. Formation de vos équipes Une session d'environ trente minutes suffit : le module s'inscrit naturellement dans vos usages **Dolibarr**.

5. Mise en production Vos factures transitent désormais par la Plateforme Agréée : vous êtes en conformité avec la réforme, sans changer d'ERP.

Les pièces à réunir :

Le dossier d'identification se constitue rapidement. Les éléments suivants vous seront demandés :

- ☒ **Extrait Kbis** de moins de 3 mois (ou avis de situation SIRENE pour les artisans, professions libérales, associations et micro-entrepreneurs)
- ☒ **Pièce d'identité** en cours de validité du représentant légal (CNI ou passeport)
- ☒ **Numéros SIREN / SIRET** et **TVA intracommunautaire**
- ☒ **RIB** de l'entreprise et mandat de prélèvement SEPA
- ☒ **Mandat de désignation** de votre plateforme de réception (modèle fourni, signature du représentant légal)
- ☒ **Délégation de pouvoir**, uniquement lorsque le signataire n'est pas le représentant légal